

ENGAGEMENT DE PRESENCE

ANNEE UNIVERSITAIRE 2025/2026 - (Formation Continue)

ENTRE **IAE REUNION**

ET (Nom Prénom) _____

Adresse : _____

Né(e) le : _____ à _____

N° SS : _____

Filière : _____

Toute absence en formation doit obligatoirement être justifiée soit :

- Par un justificatif médical (arrêt de travail, convocation médicale),
- Par une convocation administrative (examen, concours...),
- Par une main courante,
- Par un extrait d'acte de décès.

Une copie devra être transmise à votre gestionnaire pédagogique.

Toute absence non justifiée du salarié fera l'objet d'une information auprès du financeur. De plus, pour toute absence répétitive non justifiée, l'IAE se réserve le droit de dénoncer la convention de formation.

Fait à Saint-Denis, le _____

Signature, suivie de la mention manuscrite

« Je m'engage à respecter mon obligation de présence et aucun recours ne sera possible en cas de dénonciation de la convention par l'IAE pour motif d'absences répétées et non justifiées. Lu et approuvé »